

RESSOURCES SOUTIEN PSY

POUR LES FAMILLES

COVID PSY33

PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

A destination de la population générale et les professionnels libéraux et professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

TEL : 0 800 71 08 90 (ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h)

Institut de la parentalité

<http://institut-parentalite.fr/permanence-conseil-telephonique/>

Les Permanences Conseil de l'Institut de la Parentalité se poursuivent et s'adaptent durant la période de confinement et deviennent des « permanences conseil téléphoniques » toujours libres et gratuites à disposition des familles : les parents d'enfant(s) de moins de 12 ans ont la possibilité d'appeler au **07.690.990.73** pour être mis en communication avec un professionnel l'Institut.

Prochaines dates :

- Mardi 24 mars de 14h à 17h
- Mercredi 25 mars de 9h à 12h
- Vendredi 27 mars de 14h à 17h
- Mardi 30 mars de 14h à 17h
- Mercredi 1er avril de 9h à 12h
- Vendredi 3 avril de 14h à 17h

Ce temps téléphonique gratuit* est l'occasion pour le parent ou le futur parent de poser des questions ou d'exprimer ses difficultés du quotidien (relation, sommeil, alimentation, langage, rivalité dans la fratrie, vécu de la grossesse, etc.). Pour les parents, c'est bénéficier d'une écoute et de conseils de professionnels de l'enfance et de la relation parent-enfant, formés à la théorie de l'attachement et aux dernières avancées dans le développement de l'enfant.

La maison des adolescents

La MDA poursuit ses missions en ligne :

INFORMATIONS ou prise de RENDEZ-VOUS (téléphonique, visio...),
du lundi au vendredi de 13 H à 18 H
au numéro habituel 05 56 38 48 65

ARPE

Une permanence téléphonique est assurée. Les personnes qui appelleront LARPE seront invitées à laisser un message avec coordonnées en cas de besoin. Elles seront rappelées dès que possible.

Tel : 05.56.94.34.34

Violences femmes info

Une écoute et une orientation vers les dispositifs de prise en charge des femmes victimes de violences sont assurées par le numéro national de référence : **3919**.

La Croix-Rouge chez vous

Ce dispositif vient en aide aux personnes vulnérables et isolées chez elles. Le numéro **09 70 28 30 00**, ouvert de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7, peut apporter un soutien psychologique et des produits de première nécessité.

POUR LES PROFESSIONNELS

Cellule d'écoute mise en place par la DRH du CD 33

Il vous suffit de vous adresser par mail à Pascale SAINT CRISTAU, Cheffe de service social et santé au travail (dgar-drh-service-social@girond.fr) ou par téléphone au 06 16 38 75 49 en indiquant le nom de l'agent.e concerné.e, son numéro de téléphone ainsi que tout élément que vous jugerez utile pour faciliter ce premier contact.

Pascale SAINT CRISTAU se chargera de coordonner ce dispositif et d'organiser les temps d'écoute avec les collègues déjà impliqués dans le soutien psychologique à nos agents.

En dehors de ce dispositif, la Cellule d'écoute externe CESAME, assurée par des psychologues indépendants, reste toujours accessible 24h/24h et 7j/7 au numéro vert 0 805 230 137.

CPCT

<http://www.cpct-bordeaux.fr/action-specifique-en-periodede-pandemie-du-coronavirus/>

Dans les circonstances de pandémie que nous traversons, le CPCT Aquitaine a suspendu, dès lundi 16 mars, les déplacements pour les consultations, mais a aussitôt proposé de garder un lien par téléphone ou des téléconsultations.

Nous restons donc présents pour ceux qui se sont adressés à nous ou s'adresseront à nous.

Par ailleurs, le CPCT a souhaité proposer, dans ce moment de crise, des téléconsultations gratuites spécifiquement pour les personnels soignants, les personnels éducatifs et ceux du service public, qu'ils soient confinés ou continuent de travailler.

Ils ont la possibilité de s'adresser gratuitement aux consultants du CPCT pour une question, une difficulté subjective, un échange, la recherche d'une réponse singulière et sur mesure face à cette situation inédite.

Les appels se font au numéro du CPCT : 06 62 72 00 33

Ou par adresse mail : cpctaquitainecovid19@gmail.com

Il suffit d'indiquer le nom, le numéro de téléphone, le lieu de travail, avec quel moyen d'échange la personne souhaite être contacté (téléphone ou visioconsultation).

Un consultant prendra rapidement contact.
